



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SCPI

Question écrite n° 2499

Texte de la question

M. François Vannson demande à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi de bien vouloir lui indiquer les conditions sur le fondement desquelles les associés d'une SCPI pourraient demander une éventuelle dissolution anticipée de celle-ci.

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2499

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 août 2007, page 5116

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)